



RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(UNE SOCIÉTÉ D'EXPLORATION GAZIÈRE ET PÉTROLIÈRE)

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2019 et 2018



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources et Énergie Squatex Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources et Énergie Squatex Inc. (la « Société ») aux 31 mars 2019 et 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 mars 2019 et 2018;
- les états du résultat global pour les exercices terminés à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres (négatifs) pour les exercices terminés à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates;
- les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit les questions et les situations indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502*



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 25 juillet 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123642

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

États de la situation financière

	Notes	aux 31 mars	
		2019	2018
<i>(audité - en dollars canadiens)</i>		\$	\$
ACTIF			
Courant			
Encaisse		28 263	11 056
Débiteurs	6	57 929	35 750
Crédits d'impôt à recevoir		19 197	53 234
Frais payés d'avance		7 479	5 261
Placement dans une société privée	7	1	1
		112 869	105 302
Total de l'actif		112 869	105 302
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	8	44 696	282 711
Provisions	9	264 605	252 850
		309 301	535 561
Non courant			
Dû à une société sous contrôle commun, portant intérêts au taux de 15%, remboursable le 30 septembre 2020 (le 30 septembre 2019 pour le dû au 31 mars 2018)	18	295 600	1 282 695
Total du passif		604 901	1 818 256
CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)			
Capital social	10	6 504 107	4 703 229
Bons de souscription	10	-	58 866
Surplus d'apport	10 et 17	1 064 946	862 080
Déficit		(8 061 085)	(7 337 129)
Total des capitaux propres (négatifs)		(492 032)	(1 712 954)
Total du passif et des capitaux propres		112 869	105 302

Continuité d'exploitation	2
Engagements contractuels	21
Événements subséquents	22

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

/s/ Jean-Claude Caron

Jean-Claude Caron

Président

/s/ René Guimond

René Guimond

Vice-président finances

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

États du résultat global

	Notes	Exercices terminés les	
		2019	2018
		\$	\$
<i>(audité - en dollars canadiens)</i>			
Dépenses d'exploration et d'évaluation	12	205 364	261 336
Frais généraux et frais d'administration	13	416 156	490 882
Résultat opérationnel		(621 520)	(752 218)
Charges financières	14	(102 436)	(190 227)
Variation de la juste valeur des actions de sociétés publiques canadiennes		-	(568)
Résultat net et total du résultat global		(723 956)	(943 013)
Résultat de base et dilué par action	16	(0,0062)	(0,0089)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		116 795 161	105 841 876

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

États des variations des capitaux propres (négatifs)

<i>(audité - en dollars canadiens)</i>	Note	Nombre d'actions Nombre	Capital social \$	Bons de souscription \$	Déficit \$	Surplus d'apport \$	Total des capitaux propres (négatifs) \$
Solde au 1er avril 2017		105 841 876	4 703 229	58 866	(6 394 116)	504 000	(1 128 021)
Résultat net et total du résultat global		-	-	-	(943 013)	-	(943 013)
Renonciation d'une société sous contrôle commun au paiement de ses services	17	-	-	-	-	144 000	144 000
Rémunération à base d'actions		-	-	-	-	214 080	214 080
Solde au 31 mars 2018		105 841 876	4 703 229	58 866	(7 337 129)	862 080	(1 712 954)
Résultat net et total du résultat global		-	-	-	(723 956)	-	(723 956)
Expiration des bons de souscription	10	-	-	(58 866)	-	58 866	-
Émission d'actions ordinaires en règlement des dettes	10	18 008 780	1 800 878	-	-	-	1 800 878
Renonciation d'une société sous contrôle commun au paiement de ses services	17	-	-	-	-	144 000	144 000
Solde au 31 mars 2019		123 850 656	6 504 107	-	(8 061 085)	1 064 946	(492 032)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Tableaux des flux de trésorerie

	Exercices terminés les	
	2019	2018
<i>(audité - en dollars canadiens)</i>	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	(723 956)	(943 013)
Ajustements:		
Variation de la juste valeur des actions cotées de sociétés publiques canadiennes	-	568
Renonciation d'un actionnaire au paiement de ses services	144 000	144 000
Rémunération à base d'actions	-	214 080
Variation nette du fonds de roulement:		
Débiteurs	(22 179)	92 072
Crédit d'impôt à recevoir	34 037	(18 743)
Frais payés d'avance	(2 218)	785
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	18 90 168	117 702
Provisions	11 755	11 754
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(468 393)	(380 795)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Disposition de placement en actions de sociétés publiques canadiennes	-	10 584
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-	10 584
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dû à une société sous contrôle commun	18 485 600	155 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	485 600	155 000
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	17 207	(215 211)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	11 056	226 267
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	28 263	11 056

Des informations supplémentaires concernant les flux de trésorie sont présentées à la note 18.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

1. Nature des activités, généralités et conformité aux IFRS

Ressources et Énergie Squatex inc (ci-après la «Société») se spécialise dans l'exploration gazière et pétrolière dans des sites pétroliers situés dans les Basses-Terres du St-Laurent et le Bas St-Laurent et la Gaspésie. Depuis le 3 avril 2017, la Société est cotée à la Bourse des valeurs canadiennes, sous le symbole SQX.

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Ressources et Énergie Squatex inc est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 7055 boulevard Taschereau, Bureau 500, Brossard, Québec, Canada, J4Z 1A7.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 25 juillet 2019.

2. Continuité d'exploitation

Les états financiers ont été établis conformément aux IFRS incluant l'hypothèse de la continuité d'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités. Pour déterminer si le principe de continuité d'exploitation est valable, la direction tient compte de toute l'information à sa disposition concernant les perspectives de la Société pour au moins les 12 prochains mois suivant la fin de la période de présentation de l'information financière.

La Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des réserves de pétrole et de gaz économiquement exploitables et donc n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 mars 2019, la Société présentait un fonds de roulement négatif de 196 433 \$ et un déficit de 8 061 085 \$.

De plus, une incertitude quant au futur de l'exploration pétrolière existe au Québec. Depuis 2011, un moratoire sur l'exploration des gaz schistes était imposé au Québec. Ce moratoire a été levé lors de la mise en place, en septembre 2018, de la nouvelle Loi des Hydrocarbures (la "Loi"). Ceci permet la reprise des travaux prochainement dans la province de Québec, mais certains règlements de cette nouvelle Loi causent des difficultés additionnelles pour les opérations pétrolières. Suite au dépôt de cette nouvelle Loi, les obligations de travaux ont également été revus. Se référer à la note 21 pour ces obligations en lien avec les permis d'exploration.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés gazières et pétrolières ainsi que du support continu des fournisseurs. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration et ses opérations au cours des dernières années, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements à des termes acceptables dans l'avenir. Ces incertitudes significatives jettent un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités et par conséquent le caractère approprié de l'utilisation des IFRS s'appliquent aux entités en situation de continuité d'exploitation.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas appropriée. Ces ajustements pourraient être significatifs.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables

3.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers.

3.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à la juste valeur.

3.3 Permis d'exploration et d'évaluation détenus conjointement

Les permis détenus conjointement avec Pétrolympic Ltd. n'impliquent pas le contrôle conjoint selon les dispositions d'IFRS 11. En vertu de l'entente signée entre les parties, la Société détient le contrôle sur les permis détenus et partage les résultats avec Pétrolympic Ltd. qui détient une participation de 30%.

En ce qui concerne sa participation dans des permis détenus conjointement, la Société comptabilise dans les états financiers sa quote-part des actifs détenus conjointement, classés selon la nature des actifs, sa quote-part de tout passif qu'elle contracte conjointement avec Pétrolympic Ltd., et elle enregistre sa quote-part de tout produit de la vente ou de l'utilisation de sa quote-part de la production de l'actif détenu conjointement ainsi que sa quote-part de toute charge engagée pour l'actif détenu conjointement et toute charge engagée au titre de sa participation dans l'actif détenu conjointement.

3.4 Ententes d'amodiation ("Farm-out Agreement")

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont comptabilisées comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

3.5 Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, plus, dans le cas d'instruments financiers autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), les frais de transaction attribuables. Les instruments financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et sont classés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais du résultat global (« JVRG »), selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis et leurs caractéristiques. La Société apprécie si le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé en tant que dérivé lorsque la Société devient partie au contrat. Les dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et sont comptabilisés en tant que dérivé si le contrat hybride n'est pas évalué à la JVRN et si les caractéristiques économiques et les risques ne sont pas étroitement liés au contrat hôte. Une réévaluation est effectuée uniquement si un changement dans les modalités du contrat entraîne un changement important par rapport aux flux de trésorerie autrement imposés en vertu du contrat. La Société n'a aucun actif financier à la JVRG. La Société détient des actions de sociétés publiques canadiennes ainsi qu'une option de conversion du placement dans une débenture qui sont classées et évaluées comme actif financier à la JVRN .

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.5 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'il est détenu dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif consiste à conserver ses actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser, et lorsqu'il n'est pas désigné à la JVRN. L'encaisse, incluant les intérêts courus, les débiteurs, à l'exception des taxes de vente à recevoir, et la débenture dans une société privé sont classés et évalués au coût amorti.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, moins les frais de transaction attribuables. Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes sont comptabilisés au résultat net lorsque le passif est décomptabilisé ou à travers via le processus d'amortissement. Les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les provisions et le dû à une société sous contrôle commun sont classés et évalués au coût amorti.

Justes valeurs

La juste valeur est basée sur les cours de marché en date de l'état de la situation financière. S'il n'y a pas de marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et des modèles d'évaluation.

Les instruments financiers évalués à la juste valeur ultérieurement à la comptabilisation initiale sont regroupés hiérarchiquement selon la nature de l'information utilisée pour évaluer la juste valeur :

Niveau 1 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base des cours de marché (non ajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : le calcul de la juste valeur s'effectue avec des techniques d'évaluation qui contiennent des données non observables concernant l'actif ou le passif.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.5 Instruments financiers (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur un actif financier au coût amorti doit être comptabilisée au résultat net. À chaque date de clôture, la Société évalue, de façon prospective, les pertes attendues liées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti et, si applicable, comptabilisés à la JVRG. La méthode de dépréciation appliquée dépend de si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation ne s'applique pas aux instruments de capitaux propres. Si le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur pour pertes doit être évaluée au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur pour pertes doit être évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument. La Société assume que le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante pour les instruments qui ont un risque de crédit faible.

Décomptabilisation d'actifs et passifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'entité transfère les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie de l'actif financier ou assume une obligation contractuelle de verser des flux de trésorerie à une autre entité. Si les droits contractuels sur les flux de trésorerie ont expiré et que la Société ne possède pas les droits de percevoir les flux de trésorerie, la Société doit déterminer si elle conserve le contrôle de l'actif financier ou non. Si la Société ne contrôle pas l'actif, la décomptabilisation est appropriée.

Un passif financier est décomptabilisé lorsque ce passif est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire. Un nouveau passif financier avec prêteur existant dont les conditions sont substantiellement différentes est comptabilisé comme une extinction du passif financier initial et un nouveau passif financier est comptabilisé. De même, une modification substantielle des conditions d'un passif financier existant ou d'une partie d'un passif financier existant est comptabilisée comme une extinction du passif financier initial et un nouveau passif financier est comptabilisé. La différence entre la valeur comptable d'un passif financier éteint ou transféré à un tiers et la contrepartie payée doit être comptabilisée en résultat net.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.6 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

3.7 Crédits d'impôt à recevoir

La Société est admissible au crédit d'impôt remboursable relatif à des dépenses d'exploration pétrolière et gazière. Les dépenses d'exploration admissibles peuvent donner droit à un remboursement au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des dépenses d'exploration et d'évaluation. La Société comptabilise les crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

3.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des réserves pétrolières et gazières ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisées au résultat net au moment où ils sont engagés.

Une fois les servitudes légales d'exploration et d'évaluation obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits pétroliers ou gaziers, les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés pétrolières et gazières, diminuées des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont imputées au résultat net. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation incluent notamment les études géologiques et géophysiques, les forages d'exploration, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière. Les différents coûts sont imputés en résultat net jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière et gazière soit démontrée.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière peuvent être démontrées, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers en construction ». Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers en construction » sont alors transférés dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers ». Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique et aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière n'a été démontrée.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.9 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources sera nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligation comme un tout. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé.

3.10 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement aux capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales, qui ont été adoptées à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Cela est évalué en fonction des prévisions de la Société quant aux résultats opérationnels futurs, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que des limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

Habituellement, les passifs d'impôt différé sont comptabilisés en totalité, bien qu'IAS 12 *Impôts sur les résultats* précise un nombre limité d'exemptions.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.11 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission net de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

3.12 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, i.e. le président et le conseil d'administration. Au sein de la Société, les principaux décideurs opérationnels ont la responsabilité d'affecter les ressources et d'évaluer la performance des secteurs et ils sont d'avis que la Société opère dans un seul secteur, soit l'exploration et l'évaluation des ressources gazières et pétrolières au Canada.

3.13 Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société attribue des options d'achat d'actions à certains membres du personnel et administrateurs externes. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribués qui devraient être acquises, et vient accroître le surplus d'apport.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

4. Application des Normes internationales d'information financière (IFRS) nouvelles et modifiées

Norme adoptée au cours de l'exercice

IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié une modification d'IFRS 2 visant à préciser la façon d'évaluer les paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie ainsi que la façon de comptabiliser un changement visant à convertir une attribution réglée en trésorerie en une attribution réglée en instruments de capitaux propres. La modification d'IFRS 2 s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2018. La Société a conclu que ces modifications n'ont aucune incidence sur ses états financiers.

IFRS 9 – Instruments financiers

Avec prise d'effet au 1er avril 2018, la Société a adopté la norme IFRS 9 sur une base rétrospective avec le retraitement des périodes comparatives selon la disposition transitoire prévue à la norme IFRS 9. La norme IFRS 9 établit les exigences pour la comptabilisation des actifs et passifs financiers et remplace IAS 39, *Instruments financiers: comptabilisation et évaluation* ("IAS 39"). Aucun reclassement des actifs et passifs financiers n'a été requis suite à l'adoption de IFRS 9. L'adoption de la norme IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur les valeurs comptables et ainsi aucun ajustement n'a été nécessaire aux données comparatives suite à ce changement de convention comptable.

Normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de manière anticipée. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position seront adoptées dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de celles-ci.

L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais la direction ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 16 - Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a émis la norme IFRS 16. IFRS 16 décrit les principes régissant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la divulgation des contrats de location pour les deux parties à un contrat, soit le client (« locataire ») et le fournisseur (le « bailleur »). IFRS 16 remplace IAS 17, Contrats de location (« IAS 17 ») et les interprétations s'y rapportant. Tous les contrats de location font en sorte que le locataire obtient le droit d'utiliser un actif dès le début du contrat de location et, si les paiements de location sont échelonnés dans le temps, obtient aussi du financement. Par conséquent, IFRS 16 élimine la classification des contrats de location soit en contrats de location simples ou en contrats de location-financement tel que requis par IAS 17 et la remplace plutôt par un seul modèle comptable pour les locataires. En appliquant ce modèle, le locataire doit comptabiliser :

- (i) Des actifs et des passifs pour tous les contrats de location avec un terme de plus de 12 mois, à moins que l'actif sous-jacent ne soit de faible valeur; et
- (ii) L'amortissement des actifs en location séparément de sa part des passifs en location à l'état des résultats.

Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

5. Jugements, estimations et hypothèses

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Incertitudes relatives aux estimations

5.1 Crédits d'impôt à recevoir et à payer

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu.

Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements au crédit d'impôt à recevoir, aux dépenses d'exploration et d'évaluation et des provisions devraient potentiellement être comptabilisées pour les crédits encaissés antérieurement par la Société. Il peut s'écouler beaucoup de temps avant que l'administration fiscale concernée fasse part de ses décisions concernant les questions liées aux crédits d'impôt. Les montants comptabilisés dans les états financiers sont établis d'après les meilleures estimations de la Société et selon son meilleur jugement possible. Toutefois, compte tenu de l'incertitude inhérente à l'obtention de l'approbation de l'administration fiscale concernée, le montant des crédits d'impôt qui sera réellement recouvré ou le montant qui devra être remboursé ainsi que le moment de ce recouvrement ou déboursé pourraient différer considérablement des estimations comptables, ce qui aurait une incidence sur la situation financière et les flux de trésorerie.

Le 23 octobre 2015, la Société a reçu des avis de cotisation d'une Administration fiscale pour les exercices clos les 31 mars 2012, 2013 et 2014, refusant certaines dépenses dans le calcul des crédits ressources. La cotisation totalise 208 805 \$, incluant 26 163 \$ d'intérêts. La Société est en désaccord avec les avis de cotisation et a entrepris un processus d'opposition pour justifier ses revendications. Le tout sans préjudice quant à l'ensemble du processus d'opposition et de la procédure judiciaire qui pourrait s'en suivre, la Société estime que le risque maximal est une réclamation des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources déjà encaissés qui s'élèverait à un montant global approximatif de 189 992 \$ au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019, excluant les intérêts applicables, si les dépenses visées dans les projets d'avis de cotisation sont finalement rejetées.

Au 31 mars 2019, la Société a comptabilisé une provision spécifique de 256 605 \$ (244 850 \$ au 31 mars 2018) à l'état de la situation financière (note 9) malgré son désaccord avec les projets de cotisation puisque les crédits d'impôt pour les périodes visées ont déjà été encaissés par la Société.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

5. Jugements, estimations et hypothèses (suite)

Jugements significatifs

5.2 Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

6. Débiteurs

	2019	2018
	\$	\$
Comptes à recevoir	49 658	26 359
Taxes de vente à recevoir	8 271	9 391
Débiteurs	57 929	35 750

7. Placement dans une société privée

	2019	2018
	\$	\$
Débeture, 10.00%, échéant le 8 septembre 2019	1	1

Le 4 septembre 2014, la Société a approuvé une transaction de rachat des actions ordinaires détenues dans une société privée ayant un coût de 500 000 \$, effective le 9 septembre 2014, et payable par l'émission d'une débeture d'une valeur nominale de 500 000 \$, portant intérêts à un taux annuel de 10,00%, payables ou capitalisables semestriellement, échéant le 8 septembre 2019. La débeture est assortie d'une option de conversion du principal et des intérêts courus à la date de conversion en actions ordinaires de la société privée au prix de 0.20 \$ l'action. À l'émission et aux 31 mars 2019 et 2018, la juste valeur de la débeture et de l'option de conversion a été établie à 1 \$.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

8. Dettes fournisseurs et autres crédateurs

	2019	2018
	\$	\$
Dettes fournisseurs	33 046	33 211
Intérêts à payer - société sous contrôle commun	11 650	249 500
Dettes fournisseurs et autres crédateurs	44 696	282 711

9. Provisions

	Compte à payer en négociation	Crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources	Total
	\$	\$	\$
Au 31 mars 2018	8 000	244 850	252 850
Ajouts	-	11 755	11 755
Au 31 mars 2019	8 000	256 605	264 605
Courant	8 000	256 605	264 605
Non courant	-	-	-

Au 31 mars 2019, une provision spécifique de 256 605 \$ est comptabilisée à l'état de la situation financière (note 5). Un ajout de 11 755 \$ a été apporté à cette provision au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019 (11 754 \$ au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2018), pour tenir compte des intérêts qui s'accumulent avec le passage du temps.

Au 31 mars 2019, la Société a comptabilisé une provision spécifique de 8 000 \$ à l'état de la situation financière et ce, en lien avec un compte à payer qui est encore en négociation au 31 mars 2019, avec un fournisseur.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

10. Capitaux propres
10.1 Capital social autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

10.2 Capital social émis

Le 21 août 2018, la Société a procédé à l'émission de 18 008 780 actions ordinaires, en règlement de l'ensemble des dettes et des intérêts courus totalisant 1 800 878 \$ à la date de la conversion.

10.3 Bons de souscription

Le tableau suivant présente la continuité des bons de souscription en circulation au 31 mars 2019:

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur attribuée
	Nombre	\$	\$
Solde au 1er avril 2017 et au 31 mars 2018	1 212 632	0,19	58 866
Expirés	(1 212 632)	(0,19)	(58 866)
Solde au 31 mars 2019	-	-	-

10.4 Options d'achat d'actions

Le 5 juin 2017, le conseil d'administration de la Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (le "régime") selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent, de temps à autre, attribuer des options permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option sont déterminés par les membres du conseil d'administration.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime représente 10% des actions émises au moment de l'attribution des options, soit 10 584 187 actions ordinaires en date de l'adoption du régime. Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options à un seul détenteur, au cours d'une période de 12 mois, ne peut dépasser 5% des actions en circulation à la date d'attribution et pour les consultants ou les personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs, il ne peut dépasser 2% des actions en circulation à la date d'attribution. La date d'échéance des options correspond à la date fixée par le conseil d'administration, à condition que cette date ne dépasse pas le cinquième anniversaire de la date d'attribution de l'option. Les options attribuées pourront être exercées de la façon suivante dans le cas d'un administrateur, membre de la direction, employé et consultant: 35% au moment de l'octroi; 30% après la fin du 3e mois suivant l'octroi; 20% après la fin du 6e mois suivant l'octroi et 15% après la fin du 9e mois suivant l'octroi. Dans le cas des personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs: 10% au moment de l'octroi, 15% après la fin du 3e mois suivant l'octroi, 25% après la fin du 6e mois suivant l'octroi, 25% après la fin du 9e mois suivant l'octroi et 25% après la fin du 12e mois suivant l'octroi.

Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires le jour précédent l'attribution.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

10. Capitaux propres (suite)

10.4 Options d'achat d'actions (suite)

Les variations dans les options d'achat d'actions de la Société de détaillent comme suit:

	Nombre d'options d'achat d'actions Nombre	Prix moyen d'exercice pondéré \$
Solde au 1er avril 2017	-	-
Attribuées	1 000 000	0
Solde au 1er avril 2018	1 000 000	0,35
Expirées	(550 000)	(0,35)
Solde au 31 mars 2019	450 000	0,35

Options attribuées et exerçables au 31 mars 2019:

Options attribuées	Options exerçables	Prix d'exercice	Date d'expiration
450 000	450 000	0,35 \$	Juin 2022
450 000	450 000		

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes:

Prix de l'action moyen à la date d'attribution	0,30	\$
Taux d'intérêt sans risque	1,39	%
Volatilité prévue	97,70	%
Durée de vie prévue (en années)	5,00	ans
Dividende prévu	-	%
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,35	\$
Juste valeur des options d'achat d'actions octroyées à la valeur du marché	0,2141	\$

Aucune rémunération à base d'actions n'a été comptabilisée aux résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 (214 080\$ en 2018).

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

11. Actifs et passifs financiers

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit:

	au 31 mars 2019		au 31 mars 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Actifs financiers évalués au coût amorti				
Encaisse	28 263	28 263	11 056	11 056
Débiteurs (à l'exception des taxes de vente à recevoir)	49 658	49 658	26 359	26 359
Débenture	1	1	1	1
	77 922	77 922	37 416	37 416
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)				
Actions de sociétés publiques canadiennes	-	-	-	-
Passifs financiers				
Passifs financiers évalués au coût amorti				
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	44 696	44 696	282 711	282 711
Provisions	264 605	264 605	252 850	252 850
Dû à une société sous contrôle commun	295 600	295 600	1 282 695	1 282 695
	604 901	604 901	1 818 256	1 818 256

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

11. Actifs et passifs financiers (suite)

Catégories d'actifs et de passifs financiers (suite)

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs (à l'exception des taxes de ventes à recevoir), des dettes fournisseurs et autres créditeurs et des provisions est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments financiers (niveau 3).

La juste valeur du dû à une société sous contrôle commun et de la débenture est déterminée à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie, fondée sur des taux d'intérêts observables sur le marché pour des instruments similaires présentant un risque similaire (niveau 2).

La note 3.5 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers. Les notes 19 et 20 fournissent une description des objectifs et des méthodes de la Société en matière de gestion des risques relativement aux instruments financiers.

Instruments financiers évalués à la juste valeur et instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière et ceux évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'observabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1:** Prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2:** Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3:** Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux durant les périodes de présentation de l'information financière. La méthode et les techniques d'évaluation utilisées pour l'évaluation des justes valeurs sont demeurées inchangées comparativement à celle de la période de présentation de l'information financière précédente.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires*(en dollars canadiens)***12. Dépenses d'exploration et d'évaluation**

Les dépenses d'exploration et d'évaluation par région se détaillent comme suit:

2019

	Entrées	Crédits d'impôt	Solde net
	\$	\$	\$
Basses-Terres du Saint-Laurent	52 000	-	52 000
Bas Saint-Laurent-Gaspé	172 561	(19 197)	153 364
Total	224 561	(19 197)	205 364

2018

	Entrées	Crédits d'impôt	Solde net
	\$	\$	\$
Basses-Terres du Saint-Laurent	48 100	-	48 100
Bas Saint-Laurent-Gaspé	266 470	(53 234)	213 236
Total	314 570	(53 234)	261 336

Les dépenses d'exploration et d'évaluation par nature se détaillent comme suit:

	2019	2018
	\$	\$
Géologie et géophysique	68 561	170 270
Consultation technique	156 000	144 300
Total	224 561	314 570
Crédits d'impôt, nets	(19 197)	(53 234)
Dépenses d'exploration et d'évaluation au net des crédits d'impôt	205 364	261 336

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

12. Dépenses d'exploration et d'évaluation (suite)

Basses-Terres du Saint-Laurent

(i) La Société détient 12 permis d'exploration qui totalisent 2 249,33 km².

(ii) En novembre 2008, la Société a signé un « Farmout and Joint Operating Agreement » avec Petrolympic Ltd. («Petrolympic») et Canbriam Energy Inc. (« Canbriam »), une société privée établie à Calgary en Alberta, visant des travaux d'exploration sur deux (2) des permis détenus par Squatex et Petrolympic et permettant à Canbriam de gagner une participation de 60% pour un total de 32 000 hectares.

Canbriam n'ayant pas fait les travaux prévus dans les délais convenus, l'entente a pris fin. Nonobstant ce qui précède, Canbriam conserve sa participation de 60% déjà gagnée sur les 8 000 hectares sélectionnés à travers deux (2) permis détenus conjointement par la Société et Petrolympic. La participation restante de 40% est détenue conjointement par la Société et Petrolympic selon les termes de l'entente existante, ce qui représente 28% et 12% respectivement.

Bas Saint-Laurent-Gaspé

(i) La Société détient 24 permis d'exploration qui totalisent 4 311,60 km².

Se référer à la note 21 pour les obligations de travaux reliés à ces permis d'exploration ainsi qu'à la note 2 sur la continuité d'exploitation pour la situation actuelle quant aux travaux d'exploration pétrolière au Québec.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires*(en dollars canadiens)***13. Frais généraux et frais d'administration**

Nature des frais	2019 \$	2018 \$
Services professionnels	130 097	169 487
Rémunération à base d'actions	-	214 080
Honoraires de gestion	24 000	24 000
Frais d'inscription, d'enregistrement et de publications	27 684	22 365
Représentations et déplacements	35	505
Assurances	4 627	8 444
Règlements et permis	226 783	47 392
Associations	2 500	4 510
Frais de bureau	430	99
	416 156	490 882

14. Charges financières

	2019 \$	2018 \$
Intérêts sur dû à une société sous contrôle commun	90 333	178 223
Intérêts et autres frais bancaires	12 103	12 004
	102 436	190 227

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires*(en dollars canadiens)***15. Impôt sur le résultat****Composantes importantes du recouvrement d'impôt**

Les composantes importantes du recouvrement d'impôt se détaillent comme suit:

	2019	2018
	\$	\$
Recouvrement d'impôts exigibles		
Total du recouvrement d'impôts exigibles	-	-
	2019	2018
	\$	\$
Recouvrement d'impôts différés		
Création et renversement de différences temporaires	-	-
Total du recouvrement d'impôts différés	-	-
Total du recouvrement d'impôt	-	-

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

15. Impôt sur le résultat (suite)**Réconciliation entre le recouvrement d'impôt sur le résultat attendu et le recouvrement d'impôt au compte de résultat**

La relation entre le recouvrement d'impôt sur le résultat attendu calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et le recouvrement d'impôt présenté à l'état du résultat global se rapproche comme suit:

	2019	2018
	\$	\$
Résultat avant impôts sur les bénéfices	(723 956)	(943 013)
Recouvrement d'impôt sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada de 26,675% (26,8% en 2018)	(192 572)	(252 727)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :		
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	568	4 458
Variation des différences temporaires non constatées	150 569	151 425
Divers	41 435	96 844
	-	-

Actifs et passifs d'impôts différés et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Au 31 mars 2019, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté:

	Fédéral	Provincial
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 129 094	1 129 094
Coût d'émission d'unités	10 407	10 407
Pertes autres qu'en capital	2 752 951	2 237 629

Au 31 mars 2019, la Société dispose de pertes en capital déductibles de 102 137 \$ (102 137 \$ en 2018) dont 12 030 \$ sont non réalisés (12 030 \$ en 2018) qui peuvent être appliquées en réduction de gains en capital imposables futurs et peuvent être reportées sur une période indéterminée.

Les pertes autres qu'en capital de la Société expirent entre 2034 et 2039.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

16. Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat net de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est le même puisqu'il n'y a aucun élément potentiellement dilutif au 31 mars 2019 et 2018. Au 31 mars 2019, 450 000 d'options d'actions avaient un effet antidilutif (1 000 000 au 31 mars 2018).

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date de l'autorisation de publication de ces états financiers.

17. Transactions entre parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés contrôlées par ceux-ci, comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue.

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres du comité de direction ou non) et les dirigeants seniors. Il n'y a aucune rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants, à l'exception des honoraires chargés par ces derniers ou à une société contrôlée par ceux-ci, pour leurs services en tant qu'employés qui est présentée ci-dessous:

	2019	2018
	\$	\$
Dépenses d'exploration et d'évaluation nettes des crédits d'impôt	179 556	203 202
Services professionnels	84 000	120 000
Rémunération à base d'actions	-	214 080
Honoraires de gestion	24 000	24 000
Charges financières	90 333	178 223

Au 31 mars 2019, il résulte de ces opérations un solde à payer de 15 550 \$ (20 050 \$ au 31 mars 2018) en plus des intérêts à payer de 11 650 \$ (249 500 \$ au 31 mars 2018). De plus, le dû à une société sous contrôle commun de 295 600 \$ (1 282 695 \$ au 31 mars 2018) représente une transaction entre parties liées.

Une société sous contrôle commun a renoncé au paiement de ses services, pour les services du président, pour l'exercice terminé le 31 mars 2019. La valeur de ces services est d'un montant total de 144 000 \$ (144 000 \$ en 2018) et a été comptabilisée au surplus d'apport.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

18. Transactions sans effet de trésorerie

Au cours de l'exercice, la Société a procédé à la conversion d'un dû (1 472 695 \$) et des intérêts à payer (328 183 \$) à une société sous contrôle commun totalisant 1 800 878 \$ en 18 008 780 actions ordinaires. Cette opération n'a pas eu d'incidence sur la trésorerie.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a procédé au transfert d'une dette fournisseur envers une société sous contrôle commun en un dû envers une société sous contrôle commun en date du 31 mars 2018, pour la somme de 4 500 \$. Cette opération n'a pas eu d'incidence sur la trésorerie.

	Dû à une société sous contrôle commun	Intérêts à payer à une société sous contrôle commun (note 8)	Total
Solde au 1er avril 2017	1 123 195	71 277	1 194 472
Ajouts	155 000	178 223	333 223
Transfert d'une dette fournisseur envers une société sous contrôle commun	4 500	-	4 500
Solde au 31 mars 2018	1 282 695	249 500	1 532 195
Ajouts	485 600	90 333	575 933
Conversion du dû et des intérêts à payer à une société sous contrôle commun, en actions (note 10)	(1 472 695)	(328 183)	(1 800 878)
Solde au 31 mars 2019	295 600	11 650	1 839 445

19. Politiques et procédés de gestion du capital

Dans ses opérations de gestion du capital, la Société vise à dégager le capital nécessaire lui permettant de poursuivre sa stratégie de partenariat pour la mise en valeur de ses propriétés pétrolières et gazières, maintenir une structure de capital souple lui permettant de maintenir sa position de terrains et de poursuivre ses activités d'exploration et maintenir les liquidités nécessaires afin de faire face aux risques susceptibles d'affecter sa situation financière. Le conseil d'administration n'a pas établi de critères quantitatifs pour la gestion du capital, mais il repose sur l'expertise des dirigeants de la Société pour maintenir le développement futur de l'entreprise.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour l'exercice en cours est présenté à la note 10 et à l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

La Société détermine le montant du capital proportionnellement à sa structure globale de financement, c'est-à-dire les capitaux propres et les passifs financiers. La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société peut être amenée à rembourser du capital aux actionnaires, à émettre des nouvelles actions ou à vendre des actifs.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant les périodes de présentation de l'information financière.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

20. Risques découlant des instruments financiers

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, aux notes 3.5 et 11. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de politiques ou de procédures liés à la gestion des risques découlant des instruments financiers au cours des périodes de présentation de l'information financière considérées.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposé sont décrits ci-après.

20.1 Risques de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt. Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux.

Sensibilité au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des actifs et passifs financiers portant intérêts à taux fixe. Puisque le dû à une société sous contrôle commun est comptabilisé au coût amorti, les variations de juste valeur n'ont aucun impact sur le résultat net.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

20. Risques découlant des instruments financiers (suite)

20.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière, après déduction des provisions applicables par postes:

	31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Encaisse	28 263	11 056
Débiteurs (à l'exception des taxes de vente à recevoir)	49 658	26 359
Valeur comptable	77 921	37 415

Le risque de crédit de la Société provient principalement des débiteurs. La Société n'exige pas de garantie. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de la Société aux créances douteuses n'est pas importante.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Aucun actif financier n'est en souffrance, aucune provision pour perte de valeur ou correction pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes présentées.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont détenus dans une institution financière réputée dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

20.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement nécessaires à ses activités. À cette fin, elle établit annuellement des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Au 31 mars 2019, la Société possède de la trésorerie de 28 263 \$ (11 056 \$ au 31 mars 2018) pour faire face à son passif courant de 309 301 \$ (535 561 \$ au 31 mars 2018). Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons à l'avenir incluant, sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses, la signature d'entente avec des créanciers externes ou d'autres mesures. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers. Voir la note 2 sur la continuité d'exploitation.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

21. Engagements contractuels

Au 31 mars 2019, la Société était dispensée par le gouvernement des obligations de travaux statutaires sur les permis d'exploration et ce, pour une période indéterminée. Depuis le dépôt des règlements de la nouvelle Loi qui ont pris force le 20 septembre 2018, la dispense de travaux est levée. La Société doit dorénavant satisfaire aux exigences suivantes:

Les droits annuels payables par le titulaire d'une licence d'exploration sont:

- 1° pour la première période de validité de la licence, de 51,50 \$ le km²;
- 2° au renouvellement de la licence fait en application de l'article 49, de 103 \$ le km²;
- 3° au renouvellement de la licence fait en application de l'article 50, de 257,50 \$ le km².

Le montant des travaux minimums statutaires que le titulaire d'une licence d'exploration doit réaliser chaque année est :

- 1° pour la première année de validité de la licence, le plus élevé entre 100 \$ le km² ou 6 000 \$;
- 2° pour la deuxième année de validité de la licence, le plus élevé entre 200 \$ le km² ou 12 000 \$;
- 3° pour la troisième année de validité de la licence, le plus élevé entre 300 \$ le km² ou 18 000 \$;
- 4° pour la quatrième année de validité de la licence, le plus élevé entre 400 \$ le km² ou 24 000 \$;
- 5° pour la cinquième année de validité de la licence, le plus élevé entre 500 \$ le km² ou 30 000 \$;
- 6° à partir du premier renouvellement de la licence fait en application de l'article 49, le plus élevé entre 500 \$ le km² ou 40 000 \$.

Les permis de la Société sont des permis de première année de validité suite à la mise en vigueur de la Loi en septembre 2018.

22. Évènements subséquents

En date du 14 mai 2019, une société sous contrôle commun a fait une avance supplémentaire de 25 000 \$. Le 15 juillet 2019, une avance supplémentaire de 20 000 \$ a également été effectuée par la société sous contrôle commun. Ceci porte le dû à une société sous contrôle commun (portant intérêts au taux de 15% et remboursable le 30 septembre 2020) à un solde de 340 600 \$.